

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU LUNDI 9 SEPTEMBRE 2013

<u>PRESENTS</u>: Didier Guichard, Annie & Michel Montigné, Didier & Sophie Moreau, Jean-Noël Nicolas, Yves Carof, Jean-Yves Guillet, Françoise Choubrac.

ABSENTS Catherine Mayeur, Gwénaëlle Brument, Christine Cloteau, Claude Archidoit,

1. Rappel de l'ordre du jour

- Organisation 21 septembre
- Soirée débat du 17 octobre
- Point sur les contrats (légumes, brebis, pain, poulet, agrumes, pommes, lapin)
- Achat de badge

2. Organisation 21 septembre

Organiser les renouvellements du 21 septembre :

- Tous les contrats sont sur le site sauf œufs et poulet (en relecture chez René) et agrumes (en cours)
- Sophie mettra à zéro les tables concernées du site internet le vendredi précédent.
- Sophie ou Gwenaëlle prendra le badge de la salle la veille

Action Sophie : voir avec Gwenaëlle pour le badge d'entrée

Action Sophie : réinitialisation de tables de la bdd Action Sophie : terminer le contrat œufs/poulets

Action Annie: envoyer le contrat agrumes à Sophie pour mise sur le site.

Présents prévus :

Christine Gilbert et Christine Cloteau prendra en charge le contrat œufs et poulets

Anne-Marie Vincent pour le contrat Viande de Rublé

Jean-Yves Guillet pour le Produit Laitiers de Rublé

Didier Moreau pour les contrats tisanes et huile&farine

Annie pour le contrat agrumes

Catherine et Sophie pour le contrat champignon

Yves assurera la récupération des contrats pommes en retard (le contrat est à rendre avant mais il y aura sans doute des retardataires)

Voir si on amène une cafetière ?

3. Soirée débat du jeudi 17 octobre à 20H

Présentation du projet aux membres du CA

- Projection de 3 documentaires en rapport avec la qualité de l'eau au cinéma Bonne-garde le jeudi 17 octobre 2013 de 20h à 22h. Alternance projection/débat et jeu de questions réponses avec la salle. Entrée 4,50 euros
- Ouvert à tous mais s'adresse plus à un public déjà sensibilisé à la BIO
- Intégration dans les Bio-Automnales organisé par le GAB44
- Objectif : informer les amapiens (consommateurs bio) non initié à l'agronomie sur les bénéfices de l'AB par rapport à l'eau pour renforcer leurs implications ;
- Intervenants: GAB (Betty Marçais chargée de comm et Martin Boileau Administrateur), nos producteurs (Martin Boileau et Guillaume Gaspari), EDENN syndicat de l'eau de l'Erdre et un intervenant de Nantes métropole (pas encore fixé)

On espère 70 présents mais la salle peut accueillir 300 personnes!

L'AMAP se charge :

de l'organisation du pot final (avec des produits BIO de nos producteurs dans la mesure du possible) de la communication locale : distribution des tracts et affiches éditées par le GAB aux amapiens et dans les endroits passagers ; demander à Elisabeth Chaussepied une diffusion au sein de l'asso Compost tri ; voir avec les mairies pour les bulletins municipaux et presse locale -voir avec Gwenaëlle pour Saint Seb, Sophie se charge de Basse-Goulaine-.

de mettre des panneaux d'affichage à l'entrée du cinéma pour la promotion des AMAPs. Réserver les panneaux sur le site du GAB44.

Reste à faire :

- Trouver un amapien pour co-animer l'évènement avec Betty Marçais : demander à Gwenaëlle en tant que présidente. A défaut Jean-Noël ou Didier Moreau se portent volontaires.
- Faire un mail d'information aux amapiens (Sophie),
- Faire un mail aux autres AMAPs quand on aura reçu les supports au format électronique (Michel)
- Avoir un contact avec le GAB pour finaliser l'organisation (Jean-Noël) et savoir comment et quand récupérer les supports papiers.
- Diffuser les flyers et des affiches lors d'une distribution. Solliciter les amapiens pour distribuer les affiches) vers fin septembre.
- Pour le pot, acheter du jus de pommes à Marie-Paule, du vin au domaine de la Paonnerie à Anetz et des petits gâteaux (voir en local chez Biocoop -Mouzillon ou autre-). Didier et Sophie regardent ce point et font des propositions.

Michel rédige une liste des actions restant à faire en lien avec cet événement.

4. Point sur les contrats

4.1 légumes

On est à 80 paniers.

Débat avec le producteur pour augmenter à 85. Après hésitation Guillaume préfère rester à 80 paniers.

Objectif: passer à 14 euros (avec un contenu à 14 euros) lors du renouvellement de mars.

But social: confirmer un emploi saisonnier

Voir pour une mise en place d'un panier d'échange avec un fond de roulement initialisé par Guillaume.

Refaire un sondage satisfaction légumes avant l'AG (Sophie)

Pique-nique le 20 Octobre avec ramassage de carottes ou démontage de serres (qu'est ce que ça veut dire). La date ne semble pas convenir à la majorité des présents (trop proche de la soirée débat et trop de risque d'intempéries). Sophie en reparle avec Guillaume.

Proposition d'ouvrir une page du site pendant les vacances pour que les amapiens qui n'ont pas trouvé à qui donner leur panier choisissent de le donner au CCAS du Cellier. Contrainte : s'inscrire avant le jeudi sur le site. Guillaume et Pauline s'engagent alors à donner ces paniers, dès le vendredi au CCAS du Cellier. Nous espérons que cela limitera le gaspillage des paniers non récupérés pendant les grandes vacances, même s'il restera toujours des paniers oubliés pour les amapiens de permanence...

Le bureau n'a pas entériné l'augmentation de paniers. A rediscuter rapidement pour donner une réponse à Guillaume.

4.2 brebis

fin de l'activité de JC. Brebis ... c'est fini....

Le bélier stérile a condamné l'exploitation par manque de lait ! JC a décidé de s'arrêter avant d'avoir trop de perte. Il veut repartir au pays basque où il pense ouvrir un gite.

Pour solder les contrats, JC continue à vendre sa tomme aux amapiens (tous les 15 jours à partir du 13/09 pendant 2 mois).

La vente est ouverte à tous.

A la fin, il s'engage à rembourser les montants non consommés.

Par solidarité, Sophie a invité par mail les amapiens à solder leur compte en consommant de la tomme plutôt que de demander un remboursement...

4.3 Pain

Soizic est associée à Bernard. Elle a fait la même formation que lui et ils ont décidé de mutualiser le four à pain. Actuellement, chacun conserve sa clientèle et sa marque, mais peut être amené à dépanner l'autre en cas de besoin (absence, vacances ...).

Cette association ne devrait pas modifier nos contrats en cours.

4.4 œuf/poulet

Augmentation des tarifs sur le nouveau contrat, comme pour les produits laitiers.

Ajout d'un budget flottant par contrat, défini à volonté par l'amapien, pour des achats de volailles exceptionnelles non planifiés. René proposera pour les fêtes des Canards, poulardes, chapons, pintades, en plus des livraisons habituelles des poulets, et qui viendront se payer sur ce budget flottant.

L'idée semble intéressante à reproduire sur d'autres contrats où des ventes exceptionnelles peuvent être envisagées. Cela évite d'avoir à payer le producteur au moment des distributions.

4.5 Agrumes

Contrat identique à celui de l'an dernier.

L'AMAP n'a le droit qu'à 8 cageots alors que l'on a des demandes des amapiens pour 12 cageots. Annie va questionner les amapiens pour savoir si certains veulent passer à un quart de cageot. Cela pourra permettre de faire rentrer quelques nouveaux, tirés au sort parmi la liste d'attente actuelle.

4.6 Lapin

Gwenaëlle n'étant pas présente au CA, nous n'avons pas plus d'info à communiquer. A voir les retours de Gwenaëlle sur le sujet.

4.7 Pommes

Les contrats démarrent avant le renouvellement.

La productrice a proposé 2 nouveautés sur ses contrats qu'Yves n'a pas voulu répercuter (par manque de temps pour permettre une mise en place correcte) :

- possibilité de souscrire un contat pour 6 livraisons (au lieu des 7 habituelles), la première livraison étant remplacée par une cueillette sur l'exploitation payée directement en fonction du poids de pommes cueilli
- possibilité de payer en liquide. Yves conserve le minimum de 2 chèques pour le règlement.

Certains chèques de 2011 qui avaient été égarés par Marie Paule sont encore en attente d'encaissement. Yves a prévenu les personnes concernées par mails. Si les chèques sont refusés par la banque, il nous demandera de les refaire. Mais Marie-Paule hésite encore à encaisser ces chèques, par peur de froisser certains amapiens.

5. Achat de badge : J'aime mon amap

Interamap organise une commande groupée de badge « AMAP ». En fonction des quantités le prix unitaire sera compris entre 0,42 euros et 0,28 euros.

LE CA est d'accord pour commander 100 badges pour l'AMAP LesGUMES, que nous distribuerons lors des renouvellements des adhésions en février.

Jean-Noël fait un sondage auprès des membres du CA pour définir le motif du badge (1 au choix sur les 3 proposés) et s'occupe de passer commande avec interamap.

6. Prochaine réunion du CA.

Lundi 25 novembre 2013 20h00 chez Françoise Choubrac 17 rue du Genetay, Saint Seb

téléphone : 02 51 71 96 18 ou 07 81 17 86 76

1. Résumé des actions

Action	Acteur	Date prévue
Chacun envoie à Sophie une photo par mail pour la réalisation du trombinoscope.	Tous les membres du CA, référents & Suppléants	?
Mettre à jour la fiche mémo avec les photos et les coordonnées de chacun des membres du CA.	Sophie	?
Envoyer aux membres du CA le trombinoscope complet.		
Envoyer aux producteurs un trombinoscope avec leur référents et suppléants.		
Vérifier les comptes et valider la liste des personnes ayant payé.	Sophie	Avant 21/09
Récupérer le badge du centre René Couillaud pour le 21 septembre	Gwen/Sophie	Avant 21/09
Terminer le contrat Oeufs/poulet et réinitialiser les tables de la base de données	Sophie	ASAP
Terminer le contrat agrumes	Annie	ASAP
Demander à Gwénaëlle pour co-animer la soirée débat	Sophie	ASAP
Mails d'invitation des amapiens à la soirée ciné débat du 17 octobre	Sophie	ASAP
Gestion d'une liste des actions séparées pour la soirée- débat	Michel	ASAP
Enquête de satisfaction pour le contrat légumes avant la fin de l'année	Sophie	Avant 1/1/2014
Revoir la date du pique-nique (20 octobre) avec Guillaume et Pauline	Sophie	ASAP
Entériner l'augmentation du prix du panier de légumes	TOUS	Fin septembre
Choix du badge « AMAP »	TOUS	ASAP
Commande de 100 badges à interamap	Jean-Noël	20/09/13